

# Les Infos de Base

Mercredi 13 août 2014  
volume 17, numéro 33  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 31 du 30 juillet 2014. Les modifications apportées par L.Q. 2014, c. 3, 4, 5, 6 et entrées en vigueur au 7 août 2014 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 août 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 31 du 30 juillet 2014, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 30 du 26 juillet 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 août 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

Les *Infobase Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 12 juin 2014.

Les *Infobase Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 22 juillet 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 26 juillet 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 26 juillet 2014 et contient maintenant 9 472 termes ou mots de renvoi pertinents.

## Modifications aux lois du Québec

*Loi sur la qualité de l'environnement*, RLRQ, c. **Q-2**, aa. 31.75-31.87, 31.95, 31.97, 32, 46, 96, 106, 106.1, 118.3.2, 118.5.

*Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, L.Q. 2009, c. 21, aa. 19, 20, 22 (partie), 23-25, 28, 29.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Modifications aux règlements du Québec

*Règlement sur l'ajout et l'utilisation de lampes stroboscopiques sur les véhicules routiers affectés au transport des écoliers*, RLRQ, c. C-24.2, A.M., 2014-10 du 30-07-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 2947, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Modifications aux lois du Canada

*Loi sur la citoyenneté*, L.R.C. (1985), ch. **C-29**, aa. 9, 13-13.2, 14, 15-17, 20, 22.1-22.4, 23.1, 28.1.

*Loi renforçant la citoyenneté canadienne*, L.C. 2014, ch. 22, aa. 7, 11, 12, 13, 16, 20, 22, 27.

*Loi sur les Cours fédérales*, L.R.C. (1985), ch. **F-7**, a. 21.

*Loi renforçant la citoyenneté canadienne*, L.C. 2014, ch. 22, a. 41.

*Loi sur la pension de la fonction publique*, L.R.C. (1985), ch. **P-36**, ann. I.

*Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur la pension de la fonction publique*, DORS/2014-188 du 31-07-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 2269, a. 1.

*Loi sur les parcs nationaux du Canada*, L.C. **2000**, ch. **32**, ann. 1.

*Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur les parcs nationaux du Canada*, DORS/2014-187 du 31-07-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 2256, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Modifications aux règlements du Canada

*Loi sur la citoyenneté*, L.R.C. (1985), ch. **C-29**.

*Règlement sur la citoyenneté*, DORS/93-246, aa. 11, 12, 23.

*Règlement modifiant le Règlement sur la citoyenneté*, DORS/2014-186 du 31-07-14, (2014) 148 *Gaz. Can.* II, 2253, aa. 1, 2.

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Modifications aux lois du Québec

Modifications aux règlements du Québec

Modifications aux lois du Canada

Modifications aux règlements du Canada

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Code criminel, L.R.C. (1985), ch. C-46. annexe.

Décret fixant une période d'amnistie (2014), DORS/2014-56, a. 2.

*Décret modifiant le Décret fixant une période d'amnistie (2014), DORS/2014-182 du 23-07-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2229, a. 1.*

Loi sur les grains du Canada, L.R.C. (1985), ch. G-10.

Règlement sur les grains du Canada, C.R.C. ch. 889, aa. 29.2, 29.3, ann. 3.

*Règlement modifiant le Règlement sur les grains du Canada, DORS/2014-191 du 31-07-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2290, a. 1.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les grains du Canada (tableau 58 de l'annexe 3), DORS/2014-194 du 01-08-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2324, a. 1.*

Loi sur les mesures économiques spéciales, L.C. 1992, ch. 17.

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Russie, DORS/2014-58, aa. 1, 2, 2.1, 3, 3.1, 3.2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, ann. 1-3.

*Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Russie, DORS/2014-184 du 24-07-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2238, aa. 1-15.*

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant l'Ukraine, DORS/2014-60, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant l'Ukraine, DORS/2014-183 du 24-07-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2234, aa. 1, 2.*

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, L.C. 1995, ch. 40.

Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (Loi sur les produits antiparasitaires et ses règlements), DORS/2001-132, ann. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (Loi sur les produits antiparasitaires et ses règlements), DORS/2014-4 du 24-01-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 232, aa. 1, 2.*

Loi sur les transports au Canada, L.C. 1996, ch. 10.

Règlement sur l'interconnexion du trafic ferroviaire, DORS/88-41, aa. 8, 9.1,

*Règlement modifiant le Règlement sur l'interconnexion du trafic ferroviaire, DORS/2014-193 du 01-08-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2310, aa. 2, 3, 4.*

Règlement sur les renseignements relatifs au transport, DORS/96-334, aa. 8, 10.1, 10.2, 12.1, 12.2, 12.4, 12.5, ann. I, II.1, III, IV.1, V.1, VI, XI.

*Règlement modifiant le Règlement sur les renseignements relatifs au transport, DORS/2014-190 du 01-08-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2277, aa. 1-17.*

Règlement sur les conditions d'exploitation visées par l'arbitrage ferroviaire portant sur le niveau de services, DORS/2014-192 du 01-08-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2299, nouveau.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, ch. 27.

Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2002-227, aa. 193.1, 193.2.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015), DORS/2014-185 du 31-07-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2247, a. 1;*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.